



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article1811>

Centrale de Gardanne : jugement du 27 juillet 2021.

- Luites - Centrale de Gardanne -

Date de mise en ligne : samedi 31 juillet 2021

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

"Mardi 27 juillet 2021, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rendu son jugement sur le fond, qui valide l'homologation du PSE par la DIRECCTE alors que le 27 mai 2021, le même tribunal l'avait suspendue en référé..."

Lire la suite du communiqué de la CGT Centrale de Gardanne :



CGT Centrale Gardanne Communiqué 28.07.21